
Programme de formation Le mandat de gestion locative

Domaine : Gestion immobilière

Durée : 7h

Public : Agent immobilier, chargé de location, assistant de gestion etc

Objectifs :

- Identifier et décrire les spécificités de la vente d'un bien avec un locataire
- Spécifier les droits et obligations des bailleurs et des locataires
- Intégrer les modalités de renouvellement de la carte professionnelle.

Pré-requis : Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :

Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.

Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.

En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Apports théoriques et pratiques

Exemples concrets

Cas « fil rouge » développé au cours de la journée

Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.



HM FORMATION

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Contenu détaillé de la formation :

Introduction

- Présentations de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

Gestion locative

- Missions du mandataire
- Estimation du montant du loyer
- Rédaction de l'annonce immobilière
- Organisation des visites
- Rédaction du bail de location
- Etat des lieux

Droit de préemption des locataires

- Droit de préemption
- Vente en lots
- Vente après division ou subdivision
- Priorité du locataire
- Congés pour vente

Obligations des propriétaires

- Logement décent
- Audit énergétique
- Entretien du logement et réparations
- Obligation de délivrance

Droits et obligations des locataires

- Organisation des visites
- Paiement du loyer et des charges
- Jouissance paisible des lieux

Choix des locataires et du bail

- Documents à demander au locataire
- Bail de location vide
- Bail de location meublée
- Bail de colocation



HM FORMATION

- Bail de meublée touristique

Obligations de l'agence immobilière

- Encadrement des loyers
- Honoraires
- Publicités
- Informations
- Conservation des registres

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)